

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

DELIBERATION N°2022.00282

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2022 - REPARTITION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 94

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 114

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIEMI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,

RECU EN PREFECTURE

Le 06 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220630-D20220028210

: 06 juillet 2022

Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à Mme Fabienne MARMORAT,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Philippe DENIS donne pouvoir à Mme Solange MORERE,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. David FARA donne pouvoir à Mme Fabienne MARMORAT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Frédérique CHAVE, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES,
Mme Eliane VERGER LEGROS

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2022 - REPARTITION

Aux termes de l'article L.5211-28-4 du Code général des collectivités territoriales, Saint-Etienne Métropole a institué une dotation de solidarité communautaire (DSC). Cette dotation constitue un mécanisme de la solidarité financière au profit des communes mise en œuvre dans le cadre du pacte financier et fiscal métropolitain 2021-2026.

Par délibérations du 02 décembre 2021 du Conseil Métropolitain, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Saint-Etienne Métropole a été fixé à 15 230 003 € à partir de l'année 2021 et sa répartition établie sur la base des critères suivants :

- l'insuffisance du potentiel fiscal par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (30 %),
- l'écart du revenu par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (5 %),
- le solde en fonction des dépenses de fonctionnement de la strate communale et en fonction de la population de la commune.

La mise en œuvre de cette répartition est présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la répartition de la dotation de solidarité communautaire 2022 entre les communes de Saint-Etienne Métropole présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 5 abstentions.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2022

COMMUNES	DOTATION DE SOLIDARITE
ABOËN	15 108,00
ANDREZIEUX BOUTHEON	334 761,00
CALOIRE	9 196,00
CELLIEU	54 939,00
CHAGNON	17 803,00
CHAMBOEUF	47 271,00
CHAMBON FEUGEROLLES (LE)	474 395,00
CHATEAUNEUF	38 823,00
DARGOIRE	15 475,00
DOIZIEUX	26 209,00
ETRAT (L)	74 563,00
FARNAY	44 559,00
FIRMINY	649 148,00
FONTANES	23 196,00
FOUILLOUSE (LA)	135 414,00
FRAISSES	126 570,00
GIMOND (LA)	9 106,00
GRAND CROIX (LA)	187 470,00
HORME (L')	149 878,00
LORETTE	150 161,00
MARCENOD	24 406,00
PAVEZIN	12 064,00
RICAMARIE (LA)	274 926,00
RIVE DE GIER	608 079,00
ROCHE LA MOLIERE	386 317,00
ROZIER CÔTE D'AUREC	19 399,00
SAINT BONNET LES OULES	44 746,00
SAINT CHAMOND	1 499 159,00
SAINT CHRISTO EN JAREZ	61 709,00
SAINTE CROIX EN JAREZ	16 426,00
SAINT ETIENNE	6 795 239,00
SAINT GALMIER	181 831,00

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
SAINT GENEST LERPT	226 772,00
GENILAC	142 158,00
SAINT HEAND	123 026,00
SAINT JEAN BONNEFONDS	240 086,00
SAINT JOSEPH	56 726,00
SAINT MARTIN LA PLAINE	127 244,00
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	61 684,00
SAINT NIZIER DE FORNAS	23 565,00
SAINT PAUL EN CORNILLON	42 996,00
SAINT PAUL EN JAREZ	173 530,00
SAINT PRIEST EN JAREZ	199 052,00
SAINT ROMAIN EN JAREZ	40 755,00
SORBIERS	287 011,00
TALAUDIERE (LA)	224 532,00
TARTARAS	28 313,00
TERRASSE SUR DORLAY (LA)	27 682,00
TOUR EN JAREZ (LA)	43 288,00
UNIEUX	317 026,00
VALFLEURY	24 369,00
VALLA EN GIER (LA)	34 947,00
VILLARS	276 895,00
TOTAL	15 230 003